

80e session de l'Assemblée générale des Nations Unies

3e Commission

Point 73 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur les droits aux libertés de réunion pacifique et d'association

New York, le 16 octobre 2025

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la Rapporteuse spéciale.

La Suisse demeure profondément préoccupée par la crise structurelle que traverse la société civile à l'échelle mondiale, en raison des restrictions et des coupes budgétaires croissantes. Ce rétrécissement de l'espace civique fragilise les libertés d'association et de réunion pacifique et met à rude épreuve les institutions démocratiques.

Les conséquences sont particulièrement graves pour les femmes et les filles, dont la voix est trop souvent réduite au silence et la participation à la vie publique limitée.

Parallèlement, la répression des manifestations pacifiques s'intensifie, marquée par un recours excessif à la force et une militarisation croissante des forces de l'ordre. Ces pratiques – tout comme la surveillance, les détentions arbitraires ou le gel de comptes bancaires – violent le droit international des droits de l'homme et ne sauraient être justifiées par des motifs de sécurité ou de lutte contre le terrorisme.

C'est pourquoi la Suisse a soutenu le Protocole type à l'intention des forces de l'ordre sur la promotion et la protection des droits de l'homme dans le contexte des manifestations pacifiques. Nous encourageons les États à l'utiliser pour renforcer leurs protocoles et garantir une gestion des rassemblements pacifiques respectueuse des droits de l'homme.

Madame la Rapporteuse spéciale, quelles approches innovantes et inclusives jugezvous les plus efficaces pour aider la société civile à s'organiser et s'exprimer pacifiquement, y compris dans les espaces numériques ? Je vous remercie.

Non-official translation

Mr. President,

Switzerland thanks the Special Rapporteur.

Switzerland remains deeply concerned about the structural crisis facing civil society worldwide as a result of increasing restrictions and budget cuts. This shrinking civic space undermines freedom of association and peaceful assembly and puts democratic institutions under severe strain.

The consequences are particularly serious for women and girls, whose voices are too often silenced and whose participation in public life is limited.

At the same time, the repression of peaceful protests is intensifying, marked by excessive use of force and increasing militarization of law enforcement. These practices – like surveillance, arbitrary detention, or freezing of bank accounts – violate international human rights law and cannot be justified on grounds of security or counterterrorism.

That is why Switzerland has supported the Model Protocol for Law Enforcement Officials on the Promotion and Protection of Human Rights in the Context of Peaceful Protests. We encourage states to use it to strengthen their protocols and ensure that peaceful protests are managed in a manner that respects human rights. Special Rapporteur, what innovative and inclusive approaches do you consider most effective in helping civil society to organize and express itself peacefully, including in digital spaces?

I thank you.